



Déclaration préalable
F3SCT issue du CSA académique
17/10/2024

La vie affective et sexuelle est désormais reconnue par le ministère comme un objet d'enseignement. C'est un premier pas qu'il faudra développer par une formation et une protection des personnels. L'actualité prégnante sur les violences sexistes et sexuelles nous mène indéniablement à renouveler nos demandes sur la mise en place de missions concrètes pour les référentes VSS sans attendre une lettre de mission ministérielle : nous en avons les compétences et les ressources.

La FSU se félicite que les RPS apparaissent enfin comme thème d'étude dans le programme annuel de prévention des risques professionnels. Ces RPS représentent en effet une écrasante majorité des risques professionnels au regard des saisines du registre SST. Notre F3SCT a désormais le devoir d'organiser son travail pour apporter des réponses à la hauteur de cet enjeu.

Le programme annuel de prévention des risques professionnels met en évidence l'étendue des champs concernés par la santé et la sécurité au travail et il y est à de multiples reprises question de formation des agent·e·s. La FSU rappelle que ces formations indispensables relèvent de la responsabilité de l'employeur et doivent faire l'objet d'une convocation sur temps de service.

La FSU alerte sur les conditions de travail des personnels et la mise en place de ces objectifs alors même que le gouvernement choisit de supprimer 4 000 postes : comment former les personnels dès lors que leur remplacement n'est plus possible ? Comment leur garantir des conditions de travail dignes dès lors qu'il va falloir faire mieux avec moins ? Comment assurer un enseignement pour tou·te·s les élèves dès lors qu'il manque des enseignant·e·s devant des classes tous les jours ? Plus généralement, comment assurer une bonne continuité du service public d'éducation dès lors que les personnels sont en souffrance ?